

Section 2.—Les postes

La première fonction du Service postal canadien est d'acheminer et de distribuer en toute sécurité et avec diligence les correspondances; il maintient des bureaux de poste et utilise les transports par air, par rail, par terre et par eau. A l'acheminement du courrier se rattachent la vente des timbres et autres pièces d'affranchissement, la recommandation de lettres et autres objets, l'assurance de colis, la réception et l'expédition d'objets C.R., et les opérations du service des mandats de poste et de la Caisse d'épargne postale. Vu ses vastes installations, le ministère des Postes peut aider les autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions: vente des timbres d'assurance-chômage, perception des primes de rentes sur l'État, distribution des feuilles d'impôt sur le revenu et de demande d'emploi au Service civil et affichage des avis officiels.

Les bureaux de poste sont établis là où le chiffre de la population le justifie. Le bureau de poste est une entité complète dans les régions rurales et les petits centres urbains. Dans les grandes villes, il existe des succursales postales et des bureaux auxiliaires en plus du bureau principal. Les succursales s'occupent de toutes les opérations postales, y compris le service de livraison générale, la location des cases postales et la livraison à domicile.

Le 31 mars 1962, les bureaux de poste se chiffraient par 11,401, au regard de 11,421 en 1961. La livraison à domicile dans 180 centres urbains occupait plus de 8,400 facteurs. L'affranchissement payé au moyen de timbres-poste en 1961-1962 a totalisé \$88,573,175, comparativement à \$85,807,987 en 1960-1961. Plus de 8,800 bureaux ont vendu des mandats d'au plus \$100 payables au Canada et dans presque tous les pays du monde. En outre, plus de 1,900 autres bureaux ont vendu des mandats d'au plus \$15.99 payables au Canada seulement. La Caisse d'épargne postale, qui fonctionne dans toutes les régions du pays, comptait \$27,365,119 de dépôts le 31 mars 1962.

Le Service d'exploitation du ministère des Postes est organisé en 14 districts dont chacun relevant d'un directeur, et dont dix font directement rapport au sous-ministre adjoint des Postes. En outre, deux régions comprenant chacune deux districts et un bureau de poste relèvent d'un directeur chargé du fonctionnement normal du service postal régional. Les fonctions auxiliaires que nécessite le service envers le public relèvent des maîtres de poste locaux, qui reçoivent de l'aide technique et administrative des bureaux régionaux situés à des endroits stratégiques.

Le Service postal canadien dessert tout le pays, depuis Terre-Neuve jusqu'à la côte ouest de l'île Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.),—le point le plus méridional du Canada,—jusqu'aux établissements et missions reculées de l'Arctique. La poste aérienne au Canada assure un service de plusieurs vols par jour d'un littoral à l'autre et constitue une grande voie aérienne à laquelle se rattachent des lignes secondaires et de correspondance qui rayonnent en tous sens et relient le réseau à la poste aérienne des États-Unis. Tous les envois au pays, de première classe et pesant jusqu'à huit onces inclusivement, sont transportés par avion d'un endroit à l'autre si la livraison en est ainsi plus expéditive. Le service aérien omnibus est pour plusieurs régions reculées du pays le seul moyen de communication avec l'extérieur. En 1962, le Canada comptait environ 43,175 milles de routes aéro-postales et omnibus, comparativement à 41,825 en 1961. Le principal moyen de transport est le chemin de fer. Le service ambulancier, qui emprunte environ 21,670 milles de voie ferrée, a parcouru en 1962 plus de 35,050,000 milles. Le tri des correspondances dans les wagons a occupé 619 postiers.

Le service rural a desservi directement environ 5,637 routes postales en 1962, soit 550,703 boîtes postales sur 145,493 milles de parcours. L'itinéraire des routes postales, qui est généralement circulaire, s'étend sur une longueur moyenne de 26 milles. En 1962, quelque 1,913 services auxiliaires ont transporté le courrier entre les bureaux de poste, les gares, les quais et les aéroports, tandis que 1,904 services reliaient des bureaux non desservis par chemin de fer. Le transport routier prend de l'importance; plus de 390 services ont été en activité en 1962; plusieurs ont remplacé ou réduit le transport ferroviaire.